

Protéger, accompagner LES JEUNES et les aider à « BIEN GRANDIR »

De la naissance à leur insertion dans la vie professionnelle, le Conseil général est présent dans toutes les tranches de vie des jeunes que ce soit pour les protéger, les aider à bien grandir, à apprendre, à s'ouvrir sur le monde qui les entoure et rentrer dans l'âge adulte en disposant des meilleurs atouts pour réussir.

Une politique ambitieuse

Dès 2004, à l'initiative des élus socialistes, le Conseil général s'est engagé au travers du **schéma départemental de l'enfance, de l'adolescence et de la famille**, adopté en 2005, pour faire face aux **constats alarmants auquel le département était confronté** : un nombre d'enfants pris en charge par l'aide sociale à l'enfance en hausse ; la faiblesse des politiques de prévention ; un Centre départemental de l'enfance et de la famille en crise profonde ; une intervention trop souvent menée en tournant le dos aux familles ; ...

Aider les parents à assurer leur rôle éducatif

Les situations familiales se diversifient, les liens familiaux se distendent, l'absence d'emploi comme le stress au travail déstabilisent les individus. **Soutenir les familles** financièrement démunies, **renforcer le soutien aux parents** et développer une politique dynamique de « **prévention précoce** » ont été au cœur de la stratégie développée, en relation étroite avec tous les partenaires concernés.

Ainsi, de **nombreuses actions ont vu le jour** pour rentrer en contact avec toutes les familles et les aider à surmonter des inquiétudes ou des difficultés passagères : le Fil n° 0800 40 18 18 ; le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) avec la Caisse d'allocations familiales qui organise, chaque année, les

jours "enfance", la participation au financement d'une "école des parents", le développe-

ment amorcé des Maisons des Solidarités ... Même quand les parents sont dépassés, il n'est ni supportable ni efficace de les écarter durablement de l'éducation de leurs enfants. Quand une intervention éducative est nécessaire, le travail évolue pour éviter autant que faire se peut de se substituer à eux.

Toutes **ces actions semblent commencer à porter leurs fruits**. Pour la première fois depuis 2003, le nombre d'enfants placés (un peu moins de 1000) amorce une diminution dans le Cher.

Des assistants familiaux formés et soutenus

Environ 650 enfants vont vivre dans une des 350 **familles d'accueil agréées** par le département. Ces professionnels se voient désormais proposer une formation. Ils sont soutenus par un pôle d'appui qui leur est dédié.



Des résultats ... en danger !
Les délais pour la prise en charge des aides éducatives dans les familles ont baissé de 8 mois à 3 mois, grâce au financement par le Conseil Général, de postes d'éducateurs. Ils sont à nouveau en hausse en raison d'un (arrêt de certaines aides éducatives par la Protection Judiciaire de la Jeunesse).

Enfance en danger ! Comment mieux agir ensemble ?

Une société a le devoir de protéger ses enfants qui sont par nature plus vulnérables, plus exposés aux risques de la vie. Prévenir la maltraitance des enfants et agir efficacement contre elle constituent, plus qu'une obligation légale, une responsabilité, tant des institutions que des professionnels. Pour ce faire, un **guide du signalement** a été conçu. Sa diffusion de plus de 1200 exemplaires a été assurée et plus de 33 réunions organisées pour en expliquer l'utilisation, 670 personnes sensibilisées.

Un Centre départemental de l'Enfance remis en marche

Nous avons assuré la remise en marche du **Centre départemental de l'Enfance et de la Famille** qui était en grande difficulté de fonctionnement et qui n'assurait plus ses missions de service public en direction des jeunes les plus en difficulté. Le Centre accueille, à Bourges, Vierzon et Saint-Amand, 92 enfants et 35 mères avec des enfants de moins de trois ans. La **création d'une unité pour les adolescents les plus en souffrance**, au Centre de l'Enfance, est en cours à Mehun.



Ce que la loi a changé depuis 2004

- La loi de 2007 de protection de l'enfance confie au département la centralisation de toutes les informations préoccupantes concernant des enfants en danger ou susceptibles de l'être
- La rémunération des assistants familiaux a été revue à la hausse par les lois de 2005 et 2008 et leur formation est devenue obligatoire

Le refus d'abandonner les grands ados et les jeunes majeurs en difficulté

Le Pass'âge a ouvert à St Florent, deux éducateurs spécialisés de prévention supplémentaires travaillent sur St Germain et Bourges, des renforts ont été apportés dans les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et à Cher Accueil pour une **prise en charge adaptée** aux jeunes errants, un financement de psychologue est assuré à la Mission Locale. Le **Fonds d'aide aux jeunes** apporte une aide financière d'urgence aux jeunes sans ressources et a financé des actions en direction des jeunes (découverte de métiers, aides aux déplacements, permis de conduire, ...), souvent mises en place par les Missions locales (et les ex-PAIO).

La politique en faveur de la jeunesse, c'est aussi ...

la possibilité d'obtenir des aides pour passer son **BAFA**, des aides aux communes pour le fonctionnement des centres de loisirs (54 en 2009), les aides pour la **licence sportive**, mais aussi la mise en place de navettes gratuites pour se rendre au Printemps de Bourges, ou bien le soutien à la mise en place de **l'été sportif et culturel dans les territoires ruraux** ...et bien sûr, la politique en faveur des collégiens.

A savoir : le Conseil Général a participé au financement des Contrats Educatifs Locaux. Beaucoup se sont arrêtés en raison du désengagement de l'Etat.



Ce dispositif fonctionne avec la participation de 20 partenaires.



2004-2010, un Département ...

PARTENAIRE

- Redonner une place aux parents en les soutenant dans leur rôle éducatif
- « Le Fil », un nouveau service à l'écoute des parents et des enfants
- Un appui spécifique aux jeunes sans domicile fixe
- 370 jeunes participent à l'été sportif et culturel dans 17 cantons ruraux par an

« Le Cher qu'on aime, la vie qu'on veut ! »